

Leçons du Covid sur les pratiques de travail en direction juridique

LES BONNES PRATIQUES ISSUES DE LA CRISE



OUVERTURE DES PORTES DU COMEX AUX DJ

Une très bonne nouvelle : la mise au premier plan des nombreuses questions juridiques résultant du Covid-19 a donné l'occasion à certains directeurs et directrices juridiques d'être admis au COMEX.

Enfin !

LE TÉLÉTRAVAIL A FAIT DES ADEPTES !

- Gain de temps notable, surtout grâce à la suppression du temps de transport ;
- Flexibilité pour concilier temps de travail et vie personnelle ;
- Possibilité de recruter des talents en région ou de favoriser la mobilité de ses collaborateurs ;

Les avantages sont nombreux !



AUGMENTATION DU RECOURS AUX OUTILS DIGITAUX



Microsoft Teams, Skype, WhatsApp et Zoom tiennent le haut du pavé, de même que Sharepoint, One Note et Webex.

On a également pu noter un fort engouement pour la signature électronique.

Franc succès des visio-conférences : meilleure qualité des réunions, meilleure préparation en amont pour être plus productifs, et plus de fluidité dans les échanges (on ne se coupe plus la parole !).

MEILLEUR USAGE DU CLOUD POUR LE PARTAGE D'INFORMATIONS

Il permet notamment :

- de retracer comment et pourquoi les décisions ont été prises ;
- de réduire, voire d'éliminer les obstacles « en silos » qui empêchent la transmission d'informations ;
- d'avoir une vision plus globale des défis auxquels l'entreprise est confrontée du fait de connaissances et de données venant de différentes disciplines (commerciales, financières, techniques, juridiques etc).



MEILLEURE PRIORISATION DES SUJETS

Le confinement aura permis de prioriser ses actions en fonction de leur plus-value concrète. Suppression des tâches non-essentiels (certains *reportings* en particulier).

A l'avenir, on se concentrera davantage sur la communication d'éléments précis, en évitant le superflu.



ADAPTATION AUX INÉVITABLES CONTRAINTES BUDGÉTAIRES

L'optimisation des ressources passera par davantage d'outils numériques afin d'optimiser son efficacité, par le fait de déléguer plus de tâches aux opérationnels et de recourir à des recrutements CDD ou à temps partiel notamment de juristes ayant cessé leurs activités.

Les déplacements nationaux ou internationaux seront également revus à la baisse afin de ne conserver que les déplacements stratégiques et indispensables.



LES BONNES IDÉES À RETENIR

MEILLEURE COMMUNICATION D'EQUIPE

Mise en place d'une stratégie de communication d'équipe structurée, notamment via des outils numériques (cf supra). En l'absence d'outils spécifiques, faites preuve d'inventivité comme ce directeur juridique qui a créé un blog privé pour informer ses collaborateurs des actions menées et à venir au sein de l'équipe.



MEILLEURE ORGANISATION

Structurez vos *workflows* et *process* grâce aux outils numériques et gagnez en temps et en efficacité ! Commencez avec de bonnes bases, par exemple comme ce directeur juridique qui a mis en place un *out of office* qui demandait à l'expéditeur d'indiquer sa « *deadline* » souhaitée.



MEILLEURE TOLÉRANCE AU RISQUE

Il va falloir désormais choisir entre le degré de tolérance au risque tel qu'il existait avant la crise du Covid-19 obligeant à garder ou à renforcer les effectifs de la DJ, et un assouplissement du degré de tolérance moyennant délégation de certains sujets juridiques aux opérationnels.

